

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02970

Numéro SIREN : 531 069 185

Nom ou dénomination : 2M SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2020 sous le numéro de dépôt 801

# Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/801

Déposant :

Nom/dénomination : 2M SOLUTIONS

Forme juridique :

N° SIREN : 531 069 185

N° gestion : 2018 B 02970



**2M SOLUTIONS**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 92.500 Euros  
15-17 Boulevard du Général de Gaulle – 92120 MONTRouGE  
R.C.S. NANTERRE 531 069 185

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2018

Ce rapport contient 24 pages

5 rue Margueritte  
75017 Paris

T : +33 1 56 33 21 21  
F : +33 1 56 33 21 22

[www.extentis.fr](http://www.extentis.fr)

**SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION SARL au capital de 95.000€ - SIRET 420 957 797 60038 - Code APE : 6920Z

**Extentis**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique,

**I - Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la à Responsabilité Limitée 2M SOLUTIONS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II - Justification de nos appréciations**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Vérifications et informations spécifiques**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV - Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

## VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2019

**Extentis Audit**



**Jean-Luc GUEDJ**  
Commissaire aux comptes



**COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2018



A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page next to the official seal.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	25 456	23 237	2 219	0,16	203	0,01
Fonds commercial	9 691		9 691	0,70		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	70 713	41 875	28 838	2,09	28 216	1,41
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					807 500	40,36
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	36 512		36 512	2,65	49 012	2,45
<b>TOTAL (I)</b>	<b>142 372</b>	<b>65 112</b>	<b>77 260</b>	<b>5,61</b>	<b>884 931</b>	<b>44,23</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	113 928		113 928	8,27	101 839	5,09
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	915 760	103 116	812 644	58,39	629 173	31,45
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 714		3 714	0,27	54 217	2,71
. Personnel	3 163		3 163	0,23	3 163	0,16
. Organismes sociaux	123		123	0,01	8 211	0,41
. Etat, impôts sur les bénéfices					71 824	3,59
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	86 101		86 101	6,25	78 657	3,93
. Autres	44 591		44 591	3,24	14 413	0,72
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	115 000		115 000	8,35		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	83 719		83 719	6,08	139 302	6,96
Charges constatées d'avance	37 623		37 623	2,73	15 123	0,76
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 403 721</b>	<b>103 116</b>	<b>1 300 605</b>	<b>94,39</b>	<b>1 115 921</b>	<b>55,77</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 546 093</b>	<b>168 228</b>	<b>1 377 866</b>	<b>100,00</b>	<b>2 000 852</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 92 500 )	92 500	6,71	185 000	9,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	14 217	1,03	13 419	0,67
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1	0,00	267 595	13,37
Report à nouveau	-398 735	-28,93		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>296 235</b>	<b>21,50</b>	<b>15 969</b>	<b>0,80</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>TOTAL(I)</b>	<b>4 218</b>	<b>481 983</b>	<b>24,09</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	<b>TOTAL(II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	200 992	14,59	521 739	26,08
. Découverts, concours bancaires			847	0,04
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	130 422	9,47	145 904	7,29
. Associés	1 829	0,13	2 062	0,10
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	36 241	2,63		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	560 488	40,68	551 039	27,54
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	13 360	0,97	24 498	1,22
. Organismes sociaux	28 652	2,08	45 712	2,28
. Etat, impôts sur les bénéfices	81 850	5,94		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	107 773	7,92	109 149	5,46
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 961	1,16	1 108	0,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	120 626	8,95	53 719	2,68
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	75 453	5,48	63 093	3,15
	<b>TOTAL(IV)</b>	<b>1 373 647</b>	<b>1 518 869</b>	<b>75,91</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
	<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 377 866</b>	<b>2 000 852</b>	<b>100,00</b>

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	1 607 148		1 607 148	63,53	1 288 752	51,37	318 396	24,71
Production vendue biens								
Production vendue services	922 639		922 639	36,47	1 219 950	48,63	-297 311	-24,36
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>2 529 788</b>		<b>2 529 788</b>	<b>100,00</b>	<b>2 508 701</b>	<b>100,00</b>	<b>21 087</b>	<b>0,84</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			90 843	3,59	31 175	1,24	59 668	191,40
Autres produits			3	0,00	3	0,00		0,00
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 620 634</b>	<b>103,59</b>	<b>2 539 879</b>	<b>101,24</b>	<b>80 755</b>	<b>3,18</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 115 673	44,10	852 311	33,97	263 362	30,90
Variation de stock (marchandises)			-12 089	-0,47	65 156	2,60	-77 245	-118,54
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			755 950	29,88	870 957	34,72	-115 007	-13,19
Impôts, taxes et versements assimilés			47 534	1,88	45 983	1,83	1 551	3,37
Salaires et traitements			404 880	16,00	422 190	16,83	-17 310	-4,09
Charges sociales			135 831	5,37	139 462	5,56	-3 631	-2,59
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 542	0,34	15 760	0,63	-7 218	-45,79
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 465	0,30	66 060	2,63	-58 595	-88,69
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			30 683	1,21	46	0,00	30 637	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 494 470</b>	<b>98,60</b>	<b>2 477 925</b>	<b>98,77</b>	<b>16 545</b>	<b>0,67</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>126 164</b>	<b>4,99</b>	<b>61 955</b>	<b>2,47</b>	<b>64 209</b>	<b>103,64</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			150 000	5,93			150 000	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			11	0,00	603	0,02	-592	-98,17
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>150 011</b>	<b>5,93</b>	<b>603</b>	<b>0,02</b>	<b>149 408</b>	<b>N/S</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			8 326	0,33	19 747	0,79	-11 421	-57,83
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>8 326</b>	<b>0,33</b>	<b>19 747</b>	<b>0,79</b>	<b>-11 421</b>	<b>-57,83</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>141 684</b>	<b>5,60</b>	<b>-19 144</b>	<b>-0,75</b>	<b>160 828</b>	<b>840,10</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>267 848</b>	<b>10,59</b>	<b>42 811</b>	<b>1,71</b>	<b>225 037</b>	<b>525,65</b>

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 053 270	41,63	160 616	6,40	892 654	555,77	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 053 270</b>	<b>41,63</b>	<b>160 616</b>	<b>6,40</b>	<b>892 654</b>	<b>555,77</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 720	0,66	2 476	0,10	14 244	575,28	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	887 350	35,08	170 976	6,82	716 374	418,99	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>904 069</b>	<b>35,74</b>	<b>173 452</b>	<b>6,91</b>	<b>730 617</b>	<b>421,22</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>149 201</b>	<b>5,90</b>	<b>-12 836</b>	<b>-0,50</b>	<b>162 037</b>	<b>N/S</b>	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	120 814	4,78	14 006	0,56	106 808	762,59	
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 823 915</b>	<b>151,16</b>	<b>2 701 098</b>	<b>107,67</b>	<b>1 122 817</b>	<b>41,57</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 527 680</b>	<b>139,45</b>	<b>2 685 129</b>	<b>107,03</b>	<b>842 551</b>	<b>31,38</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>296 235</b>	<b>11,71</b>	<b>15 969</b>	<b>0,64</b>	<b>280 266</b>	<b>N/S</b>	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	15 642	0,62	51 627	2,06	-35 985	-69,69	
Dont Crédit-bail immobilier							

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 377 865,54 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 296 235,18 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

**1.4 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement pour 100% de son montant

**1.6 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Au cas présent, la société a fait l'acquisition au cours de l'exercice 2018 de 9.691 € de contrats suite à la cession des titres ARJ.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

L'exercice 2018 a été un exercice de séparation entre les 2 associés fondateurs de la société 2M SOLUTIONS.

Cette rupture a conduit la société à se séparer des titres de la société ARJ au profit de l'associé, M. DJORNO.

Dans ce cadre, la société a également cédé pour 244 K€ de contrat à la société ARJ et a reçu une contrepartie de contrats ARJ pour 10 K€

La société a également procédé à la réduction de son capital de moitié passant ainsi à 92.500 € L'impact de toute cette opération a conduit la société à avoir des capitaux propres négatifs pour <292 K€. En effet, une grosse partie de la séparation a été retenue sur les fonds propres de la société. Les frais de conseil juridique et de commissariat aux comptes ont été passés en charges exceptionnelles sur l'exercice.

Par ailleurs, la société a déménagé au cours de l'exercice dans le cadre d'un rapprochement avec une autre société du même secteur d'activité. Dans ces conditions, 2M SOLUTIONS a consenti une prise en charge des coûts d'installation de la société cible à hauteur de 50 K€ cette somme a été portée en charges exceptionnelles.

La société a également conservé ses anciens locaux dans le cadre de son engagement de bail qui cesse sur 2019. L'impact de loyer et charges en "surplus" sur l'exercice 2018 a été de 29 K€

## 4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	22 266		12 881
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	21 683		
Matériel de transport	5 451		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	35 635		8 072
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	62 769		8 072
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	807 500		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	49 012		
TOTAL	856 512		
TOTAL GENERAL	941 547		20 953

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			35 147	35 147
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			21 683	21 683
Matériel de transport		128	5 322	5 322
Matériel de bureau, informatique, mobilier			43 707	43 707
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		128	70 713	70 713
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		807 500		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		12 500	36 512	36 512
TOTAL		820 000	36 512	36 512
TOTAL GENERAL		820 128	142 372	142 372

## 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	22 063	1 174		23 237
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	2 322	2 094		4 416
Matériel de transport	1 274	1 812	47	3 040
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 957	3 462		34 419
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	34 553	7 368	47	41 875
TOTAL GENERAL	56 616	8 542	47	65 112

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 174				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	2 094				
Matériel de transport	1 812				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	3 462				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	7 368				
TOTAL GENERAL	8 542				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## 6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	170 090	7 465	74 439	103 116
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	170 090	7 465	74 439	103 116
<b>TOTAL GENERAL</b>	170 090	7 465	74 439	103 116
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		7 465	74 439	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	36 512		36 512
Clients douteux ou litigieux	230 571	230 571	
Autres créances clients	685 189	685 189	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 163	3 163	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	123	123	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A.	86 101	86 101	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	48 305	48 305	
Charges constatées d'avance	37 623	37 623	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 127 587</b>	<b>1 091 074</b>	<b>36 512</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	200 992	60 804	140 188	
Emprunts et dettes financières	130 422	130 422		
Fournisseurs et comptes rattachés	560 488	560 488		
Personnel et comptes rattachés	13 360	13 360		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 652	28 652		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfiques	81 850	81 850		
- T.V.A.	107 773	107 773		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	15 961	15 961		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 829	1 829		
Autres dettes	120 626	120 626		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	75 453	75 453		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 337 406</b>	<b>1 197 218</b>	<b>140 188</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	246 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	565 619			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

## 8 - AUTRES TABLEAUX

## 8.1 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Contrats ARJ 2018	9 691			9 691

## 9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

## 9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	122 662
Autres créances	44 591
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	167 252

## 9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 780
Dettes fiscales et sociales	38 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	92 593
TOTAL	317 501

## AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	37 623	75 453
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	37 623	75 453

Commentaires:

## 9.5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	185 000	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice	92 500	1,00
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	92 500	1,00

Commentaires:

## AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 9.6 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 607 148
Ventes de produits finis	
Prestations de services	922 639
TOTAL	2 529 788

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 529 788
Etranger	
TOTAL	2 529 788

## 10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 10.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## 10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 601
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 601

Commentaires:

## 10.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	9	

Commentaires:

**2M SOLUTIONS**  
**E.U.R.L. au capital de 92.500 Euros**  
**Siège social : 15-17 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**92120 MONTRouGE**  
**R.C.S : 531 069 185 NANTERRE**

-----  
**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 28/05/2019**

Le 28/05/2019,  
à 12 heures,

Monsieur Mikael OBADIA, détenant 92500 parts sociales, Associé Unique et Gérant de la société **SARL 2M SOLUTIONS**,

**A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Mikael OBADIA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos au 31/12/2018 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

***Résolution n° 1***

L'associé Unique constate que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 font apparaître un **bénéfice** de **296 235,18** Euros.

***Résolution n° 2***

**Résultat – Affectation**

L'associé unique constate les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir un **bénéfice** de **296 235,18** Euros.

A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-398 735,00** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **296 235,18** Euros.

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de **296 235,18** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **296 235,18** Euros. Il passera ainsi de **-398 735,00** Euros, à la somme de **-102 499,82** Euros après affectation.

FO

### **Rappel des dividendes distribués**

L'Associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

### ***Résolution n° 3***

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, à savoir **22 016** Euros au titre d'**amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles**.

### ***Résolution n° 4***

L'Associé Unique constate l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

### ***Résolution n°5***

L'associé unique constate le versement de rémunération euros au cours de l'exercice 2018 qui s'est élevée à la somme de **84 000** euros, la prise en charge des cotisations obligatoires pour un montant de **38 198** euros, ainsi que la prise en charge des cotisations facultatives pour un montant de **3 711** euros.

### ***Résolution n°6***

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

### **Le gérant**

